

Cérémonie des vœux

Des finances à risques



Alain Lebouc, maire, entouré des élus

Samedi dernier, entouré de nombreux élus et des membres du conseil municipal, Alain Lebouc, maire d'Amfreville-les-Champs, a présidé la traditionnelle cérémonie des vœux, à la salle des fêtes.

Après avoir dressé le bilan de l'année écoulée à travers les diverses réalisations, M. Lebouc évoquait le futur : « Pour les années à venir, je crains qu'il ne nous faille réorienter nos projets et nul doute en abandonner certains, car 2011 va marquer l'arrêt de nos investissements. En effet, il nous faut provisionner une somme d'au moins 90.000 € pour risques financiers afin de répondre à la demande d'indemnisation présentée par l'avocat des propriétaires de la maison route de Berville dont la construction a été arrêtée suite à la signalisation d'un risque de marnière, marnière qui s'avère présente. Il nous faut également financer les frais d'honoraires de notre avocat à qui j'ai demandé de défendre les intérêts de la commune. Je tiens à vous dire que quoi

qu'il arrive, quelles que soient les conséquences de cette affaire, je ferai tout pour que les intérêts de notre commune soient préservés ».

Projets reportés

De plus, suite à une demande d'agrément autorisant la vidange, la prise en charge, le transport et l'élimination des matières extraites de la fosse communale, il s'avère que cette fosse n'est pas aux normes en termes d'assainissement non collectif. Par conséquent, les eaux usées de cette fosse doivent être obligatoirement portées soit à Dieppe, soit à Rouen dans une station d'épuration adaptée, d'où un coût de vidange de la fosse multiplié par six.

« Donc, concrètement, il nous faut reporter nos projets d'investissement tels que la réfection de la Ruelle, l'aménagement de l'entrée de l'entreprise Pagès et l'amélioration du pluvial. Ces projets me tiennent pourtant à cœur. Mais pour la

réfection de la Ruelle, il fallait prévoir environ 30 à 40.000 € de voirie, et 10 à 15.000 € environ pour l'éclairage public éventuellement. Tout ceci en principe subventionné à 50 % », a expliqué le maire.

Projets maintenus

Pour les années à venir, les principaux projets comme la Ruelle, la route de Yémarville, ainsi que le projet de la restauration de l'église sont suspendus. Mais la municipalité a décidé de garder l'ensemble des prestations actuelles et de maintenir trois projets : l'aménagement du cimetière avec l'implantation d'un ossuaire, la création d'un jardin du souvenir et l'implantation d'un cavurne ; l'expertise par sondages géologiques ou sondages destructifs profonds de l'indice d'affaissement de la Ruelle côté route de Rouen ; et l'achat d'une parcelle de terrain d'environ 300 m² route de Berville.